



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

BID RECEIVING – PWGSC /
RÉCEPTION DES SOUMISSIONS - TPSGC
11 LAURIER ST. / 11 RUE LAURIER
PLACE DU PORTAGE, PHASE III
CORE 0B2 / NOYAU 0B2
GATINEAU, QUÉBEC
K1A 0S5
BID FAX/NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR :
(819) 997-9776

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à: 2:00 PM EDT –
Eastern Standard Time – Heure normale de l'Est

On – le: November 19, 2018 – le 19 novembre 2018

Title/Titre	
Repair and Overhaul – Alternators / Starters and MLVW Alternateurs Réparations et Révision – Alternateurs / Démarreurs et MLVW alternateurs	
Solicitation No – N° de l'invitation	
W8486-195552/A/SV Modification 001	
Date of Amendment – Date de Modification	
October 12, 2018 – le 12 octobre 2018	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à	
National Defence Headquarters 101 Colonel By Dr Ottawa, Ontario K1A 0K2 Attn: DLP 4-3-1-5	
Telephone No. – N° de téléphone	
819-939-5620	
Destination	
Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
See Herein	
Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name / Nom	_____
Title / Titre	_____
Signature	_____
Date	_____

Modification 001

Cette modification a pour but de modifier la demande de proposition comme suit:

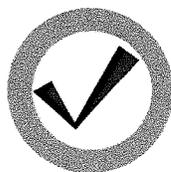
Supprimer les annexes G et H au complet.

Insérer l'annexe G révisée datée 11.10.2018 et l'annexe H révisée datée 11.10.2018

Les exigences obligatoires M3 et M6 ont été supprimées des annexes.

Toutes les autres termes et conditions demeurent inchangés.

NOTICE



This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document must continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originalement doivent continuer de s'appliquer.

CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES

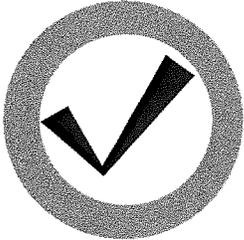
EXIGENCES OBLIGATOIRES			RÉFÉRENCE
<p>M1. Le soumissionnaire doit fournir un « Plan logistique de réparation et de révision » conformément à l'Énoncé de travail logistique pour des Contrats de réparation et de révision incluant : Réparation au Canada et à l'étranger Équipement majeur Pièces de rechange, Annexe C, qui démontre clairement les procédures à suivre pour les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">a. préparation du matériel (dès réception de l'équipement du MDN);b. mesures de contrôle du travail;c. achèvement du travail. <p>Le plan doit indiquer comment le soumissionnaire compte atténuer les risques d'un arrêt de travail ou d'un ralentissement de la chaîne de réparation si des pièces de rechange utilisées pour les services de réparation et de révision (R et R) venaient à manquer.</p>			

EXIGENCES OBLIGATOIRES			RÉFÉRENCE
<p>M2. Le soumissionnaire doit démontrer comment il verra à protéger le matériel du MDN conformément à la publication A-LM-184-001/JS-001, partie 1, et il doit préciser quels éléments parmi les suivants seront disponibles pour exécuter le travail dans le cadre du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installations lui appartenant; • installations louées; • emplacement; • description, taille et aménagement des zones de travail; • installations d'entreposage. <p>Le soumissionnaire doit faire la preuve que le lieu des installations proposées sera accessible au transport commercial afin d'assurer le respect du délai d'exécution. En outre, ses installations doivent être dotées d'une aire d'entreposage adéquate et sécuritaire afin d'y entreposer les articles réparables en attendant que le moment de leur réparation et de leur révision soit fixé ou, encore, en attendant le transport de retour une fois la réparation et la révision terminées. Le soumissionnaire doit expliquer dans quel lieu d'entreposage intérieur sécurisé il rangera les articles qui ne sont pas dans des contenants en bois ou en acier réutilisables. Il doit expliquer comment les articles rangés dans un lieu d'entreposage sécurisé extérieur seront protégés contre les éléments et les dommages associés.</p>			
<p>M3. Le soumissionnaire doit démontrer son expérience et son expertise relativement au travail qui devra être effectué aux termes de l'EDT.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expérience d'au moins trois (3) années continues acquise au cours des quinze (15) dernières années dans la prestation de services de R et R d'articles semblables à ceux pour lesquels la soumission est présentée.</p>			

EXIGENCES OBLIGATOIRES			RÉFÉRENCE
<p>M4. Le soumissionnaire doit fournir un plan de pré-production qui décrit, au minimum, les activités de démarrage de la production, par exemple la commande de pièces, ainsi que le délai requis pour exécuter chacune des activités décrites qui commenceront après l'attribution du contrat.</p> <p>Dans son plan de pré-production, le soumissionnaire doit démontrer comment il parviendra à respecter le premier délai d'exécution de 90 jours à la réception du premier article à réparer.</p>			
<p>M5. Le soumissionnaire doit fournir les qualifications particulières du gestionnaire de la réparation et de la révision (G R et R) qu'il prévoit affecter au contrat, en mentionnant toute expérience pertinente dans le domaine d'expertise visé. Le soumissionnaire doit expliquer comment le G R et R aura la responsabilité et l'autorité de gérer tous les aspects des travaux, de prendre les décisions pour le compte de l'entrepreneur et de jouer le rôle d'intermédiaire principal auprès du MDN.</p> <p>La soumissionnaire doit fournir un curriculum vitae du G R et R proposé qui montre que ce dernier possède une expérience d'au moins trois (3) années continues acquise au cours des huit (8) dernières années dans la gestion d'activités de R et R semblables à celles pour lesquelles la soumission est présentée ainsi qu'une expérience de supervision d'au moins une (1) année continue acquise au cours des cinq (5) dernières années.</p>			

EXIGENCES OBLIGATOIRES			RÉFÉRENCE
<p>M6. Le soumissionnaire doit fournir un plan d'assurance de la qualité dans lequel il explique les moyens qu'il utilisera pour respecter les exigences de l'EDT, et ces moyens doivent comprendre ceux qui suivent :</p> <ul style="list-style-type: none">• liste de vérification de l'inspection à la réception;• liste de vérification de l'inspection en cours de révision ou de réparation;• liste de vérification de la procédure d'essai;• liste de vérification du conditionnement et de l'emballage. <p>Le plan d'assurance de la qualité doit démontrer comment le travail exécuté, y compris celui confié aux sous-traitants, sera surveillé en vue du contrôle de la qualité et il doit inclure des renvois aux manuels de l'assurance de la qualité et des procédures du soumissionnaire.</p>			

RÉPONSE AUX CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES
(responsabilité du MDN)

	<p style="text-align: center;">NOTICE</p> <p>This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods.</p>
	<p style="text-align: center;">AVIS</p> <p>Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées.</p>

Le soumissionnaire doit remplir le questionnaire ci-dessous et le faire parvenir avec la soumission.

Note : Chacun des points ci-dessous a trait aux paragraphes de l'annexe G, Critères techniques obligatoires.

Critère obligatoire	Respect		Page de référence de la proposition
	Oui	Non	
<p>M1. Le soumissionnaire doit fournir un « Plan logistique de réparation et de révision » conformément à l'Énoncé de travail logistique pour des Contrats de réparation et de révision incluant : Réparation au Canada et à l'étranger Équipement majeur Pièces de rechange, Annexe C, qui démontre clairement les procédures à suivre pour les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">a. préparation du matériel (dès réception de l'équipement du MDN);b. mesures de contrôle du travail;c. achèvement du travail. <p>Le plan doit indiquer comment le</p>			

ANNEXE H : Réponse aux critères d'évaluation technique obligatoires (responsabilité du MDN) – Révisée

W8486-195552

Date : 11.10.2018

<p>soumissionnaire compte atténuer les risques d'un arrêt de travail ou d'un ralentissement de la chaîne de réparation si des pièces de rechange utilisées pour les services de réparation et de révision (R et R) venaient à manquer.</p>		
<p>M2. Le soumissionnaire doit démontrer comment il verra à protéger le matériel du MDN conformément à la publication A-LM-184-001/JS-001, partie 1, et il doit préciser quels éléments parmi les suivants seront disponibles pour exécuter le travail dans le cadre du contrat :</p> <ul style="list-style-type: none">• installations lui appartenant;• installations louées;• emplacement;• description, taille et aménagement des zones de travail;• installations d'entreposage. <p>Le soumissionnaire doit faire la preuve que le lieu des installations proposées sera accessible au transport commercial afin d'assurer le respect du délai d'exécution. En outre, ses installations doivent être dotées d'une aire d'entreposage adéquate et sécuritaire afin d'y entreposer les articles réparables en attendant que le moment de leur réparation et de leur révision soit fixé ou, encore, en attendant le transport de retour une fois la réparation et la révision terminées. Le soumissionnaire doit expliquer dans quel lieu d'entreposage intérieur sécurisé il rangera les articles qui ne sont pas dans des contenants en bois ou en acier réutilisables. Il doit expliquer comment les articles rangés dans un lieu d'entreposage sécurisé extérieur seront protégés contre les éléments et les dommages associés.</p>		

<p>M3. Le soumissionnaire doit démontrer son expérience et son expertise relativement au travail qui devra être effectué aux termes de l'EDT.</p> <p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il possède une expérience d'au moins trois (3) années continues acquise au cours des quinze (15) dernières années dans la prestation de services de R et R d'articles semblables à ceux pour lesquels la soumission est présentée.</p>		
<p>M4. Le soumissionnaire doit fournir un plan de pré-production qui décrit, au minimum, les activités de démarrage de la production, par exemple la commande de pièces, ainsi que le délai requis pour exécuter chacune des activités décrites qui commenceront après l'attribution du contrat.</p> <p>Dans son plan de pré-production, le soumissionnaire doit démontrer comment il parviendra à respecter le premier délai d'exécution de 90 jours à la réception du premier article à réparer.</p>		
<p>M5. Le soumissionnaire doit fournir les qualifications particulières du gestionnaire de la réparation et de la révision (G R et R) qu'il prévoit affecter au contrat, en mentionnant toute expérience pertinente dans le domaine d'expertise visé. Le soumissionnaire doit expliquer comment le G R et R aura la responsabilité et l'autorité de gérer tous les aspects des travaux, de prendre les décisions pour le compte</p>		

<p>de l'entrepreneur et de jouer le rôle d'intermédiaire principal auprès du MDN.</p> <p>La soumissionnaire doit fournir un curriculum vitae du G R et R proposé qui montre que ce dernier possède une expérience d'au moins trois (3) années continues acquise au cours des huit (8) dernières années dans la gestion d'activités de R et R semblables à celles pour lesquelles la soumission est présentée ainsi qu'une expérience de supervision d'au moins une (1) année continue acquise au cours des cinq (5) dernières années.</p>		
<p>M6. Le soumissionnaire doit fournir un plan d'assurance de la qualité dans lequel il explique les moyens qu'il utilisera pour respecter les exigences de l'EDT, et ces moyens doivent comprendre ceux qui suivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • liste de vérification de l'inspection à la réception; • liste de vérification de l'inspection en cours de révision ou de réparation; • liste de vérification de la procédure d'essai; • liste de vérification du conditionnement et de l'emballage. <p>Le plan d'assurance de la qualité doit démontrer comment le travail exécuté, y compris celui confié aux sous-traitants, sera surveillé en vue du contrôle de la qualité et il doit inclure des renvois aux manuels de l'assurance de la qualité et des procédures du soumissionnaire.</p>		